

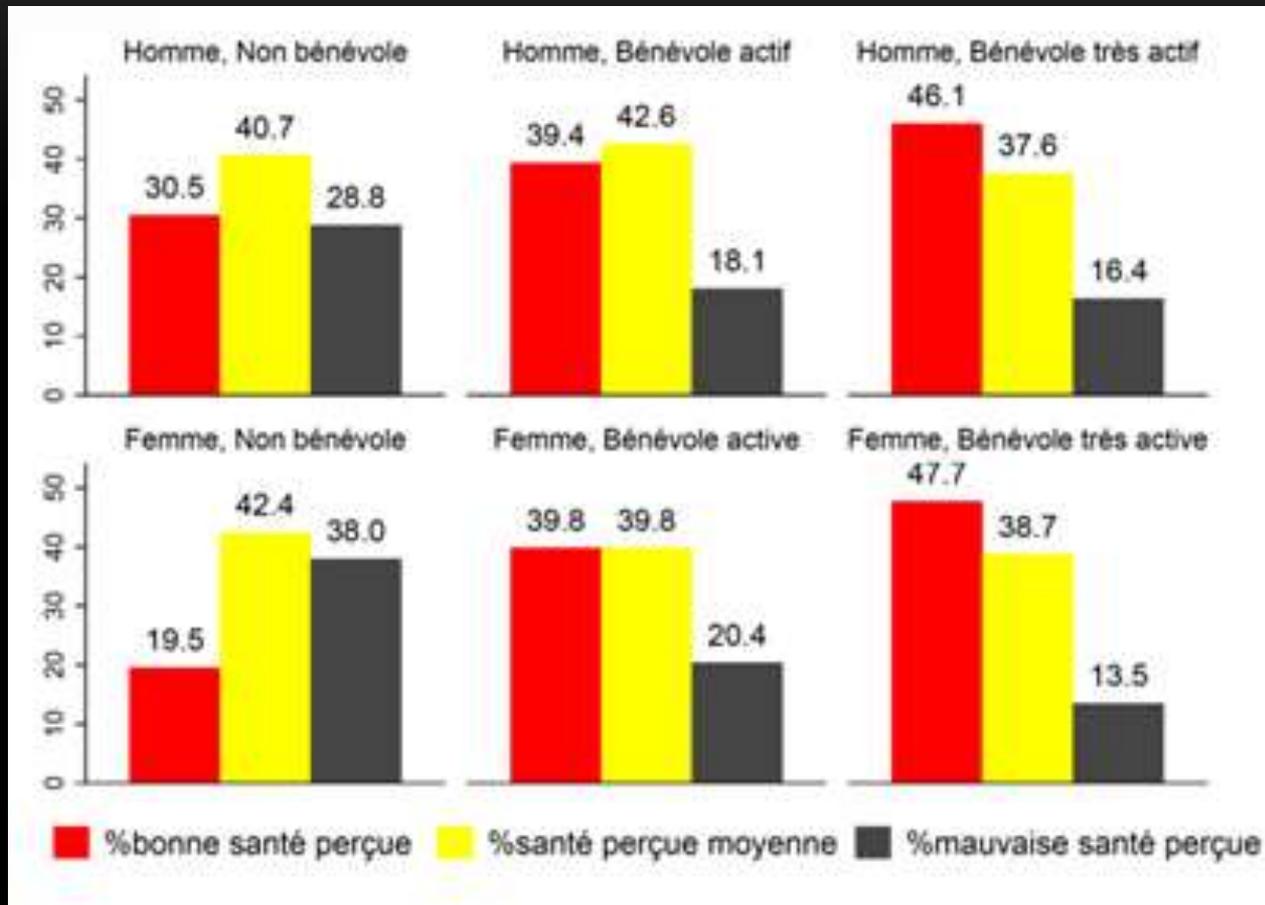
Comment concilier  
**EXIGENCE DE PROFESSIONNALISME**  
et  
**BÉNÉVOLAT**

---

**Olivier Lebel**

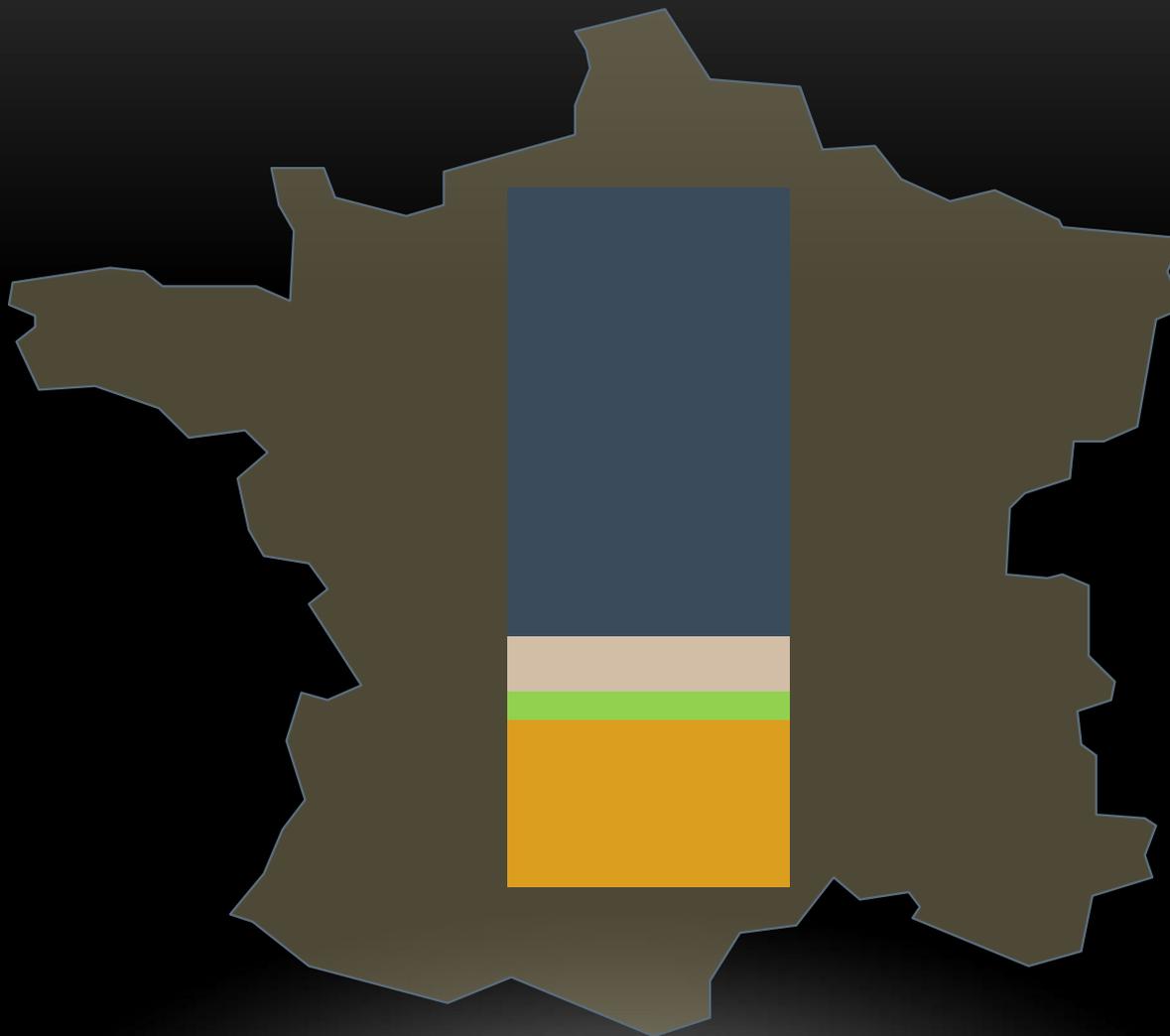
Directeur général de la Croix-Rouge française

# Le bénévolat c'est la santé!



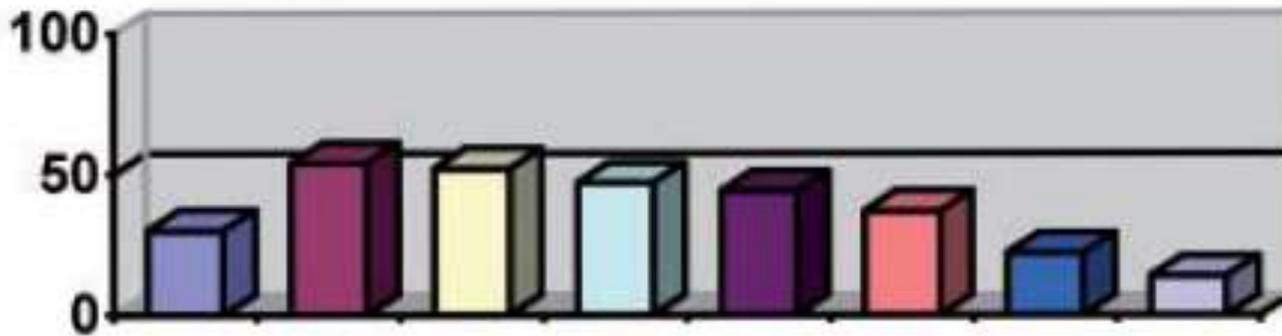
Source: Etude Edith Bruder CERPHI pour Malakoff Médéric, 2011

LE « RÉSERVOIR » DE BÉNÉVOLES EST VASTE



# LA FRANCE EST DANS LA MOYENNE EUROPÉENNE

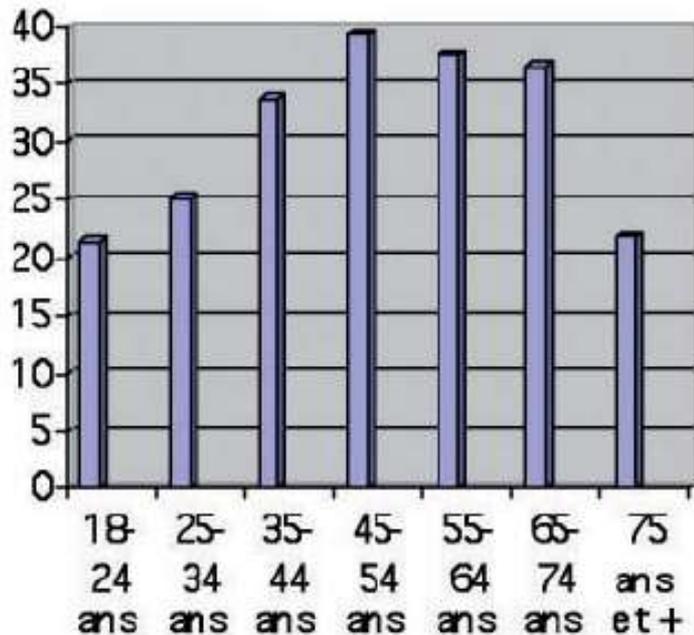
## Taux de bénévolat en 2010 chez les individus de 15 ans et plus<sup>(2)</sup>



Source: Note d'analyse n°241 du Centre d'analyse stratégique du premier ministre, septembre 2011

# SOCIOLOGIE DU BÉNÉVOLAT

**Le bénévolat en France par classe d'âge en 2010 (en %)<sup>(14)</sup>**



**Le bénévolat en France en 2010 en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et du revenu<sup>(20)</sup>**

Catégorie socio-professionnelle	Taux de bénévolat (%)
Cadres	52
Ouvriers	33
Chômeurs	23
Retraités	37
Étudiants	40

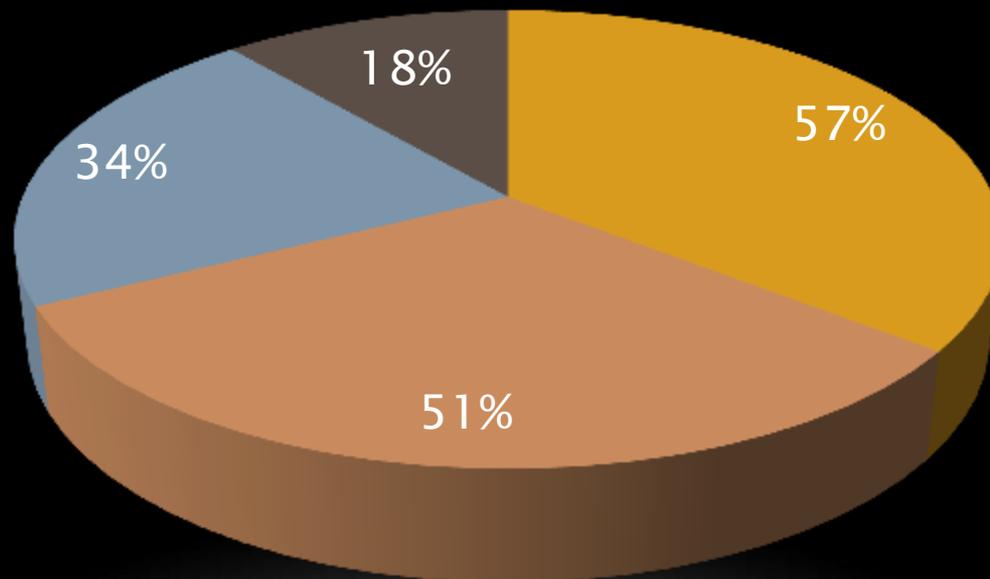
  

Revenu mensuel net en euros	Taux de bénévolat (%)
Moins de 1 400	24,3
1 400-1 900	28,4
1 900-2 400	39,7
2 400-3 800	42,2
Plus de 3 800	41,7

Source: Note d'analyse n°241 du Centre d'analyse stratégique du premier ministre, septembre 2011

# Les motivations du bénévolat

- Donner du sens à la vie
- Apporter mes compétences à une cause
- Faire des activités en équipe
- Supporter les insatisfactions professionnelles



Vidéo : La Croix-Rouge c'est quoi ?

# LE BÉNÉVOLAT À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



63 %  
de femmes

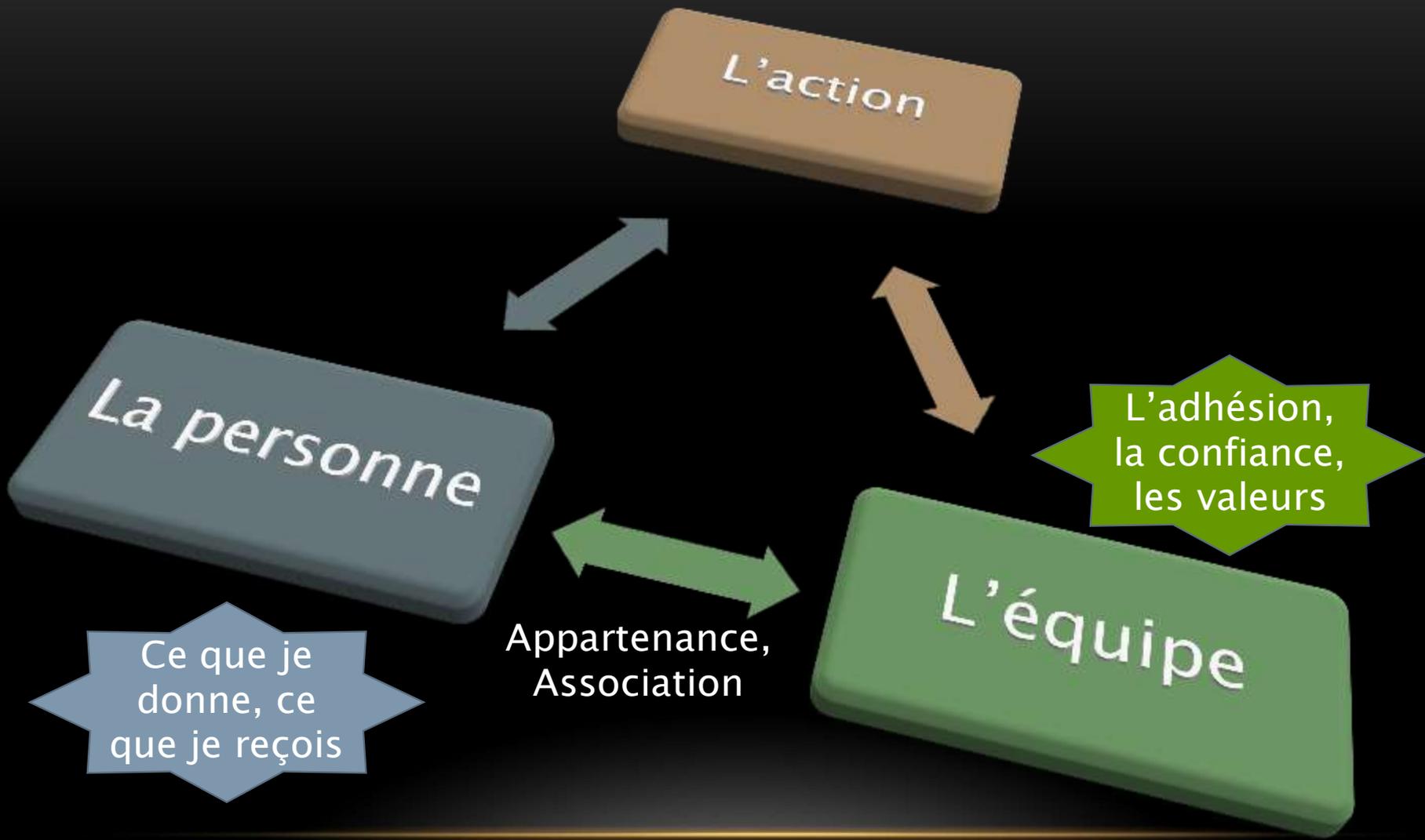


37 %  
d'hommes

## Radioscopie du bénévolat Croix-Rouge française

- 22 % de moins de 30 ans
- 41 % de 30-60 ans
- 37 % de plus de 60 ans
  
- 47 % dans l'action sociale
- 29 % dans l'urgence et le secourisme
- 15 % dans une fonction de gouvernance
- 9 % dans un rôle de soutien aux actions
  
- L'estimation du temps consacré par les bénévoles révèle que chacun d'eux s'investit en moyenne **30 jours par an.**

*(chiffres de l'année 2011)*



L'action

La personne

L'équipe

L'adhésion,  
la confiance,  
les valeurs

Ce que je  
donne, ce  
que je reçois

Appartenance,  
Association

Vidéo : L'homme est fait pour rester Debout

L'utilité sociale, la réalisation

L'action

Attraction, Accueil

Ambition collective

L'adhésion, la confiance, les valeurs

La personne

L'équipe

Ce que je donne, ce que je reçois

Appartenance, Association

# PROFESSIONNALISME ET BÉNÉVOLAT

---

# TENSIONS BÉNÉVOLAT – PROFESSIONNALISME

Besoins du bénévole	Besoins de l'association
Ce que je reçois	Ce que je donne
Sens	Normes
Amateur	Professionnel
Amateurisme	Confiance
Bénévole	Salarié

DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT « UTILE »

---

**MOTIVER**

# DÉFINIR DES MISSIONS

## FICHE DE FONCTION JEUNESSE

SEPT 2010 N° 1 • Emetteur : DBJ • Destinataires : Délégations Régionales p. 1/1

### Le Coordinateur Régional Jeunesse (CoRJ)

**1. Descriptif de la mission :** Le Coordinateur Régional Jeunesse (CoRJ) met en œuvre le Projet Jeunesse de la Croix-Rouge française, voté au CA en 2009, conformément à la stratégie de la Croix-Rouge française et à la Déclaration Jeunesse qui visent à répondre à l'envie d'agir des jeunes et les soutenir en tant qu'acteurs du changement. En lien avec le réseau jeunesse, le CoRJ agit pour renforcer le rôle et la place des jeunes au sein de sa région et ainsi répondre aux 3 défis du Projet Jeunesse : Défi de l'expression/ Défi de l'action/ Défi des valeurs.

Le CoRJ rend compte de ses activités au :

- Président de Délégation Régionale selon les modalités fixées par ce dernier.
- Service Jeunesse - bilan d'actions à transmettre au Service Jeunesse

**2. Descriptif des activités :** le CoRJ anime et coordonne le Projet Jeunesse dans sa région en fonction de ses besoins. A ce titre le CoRJ doit :

#### Mettre en œuvre le Projet Jeunesse dans sa région

- Renforcer et développer une dynamique régionale jeunesse  
*Exemples :* ouvrir des espaces d'expression et d'engagement pour les jeunes grâce à l'organisation de rassemblements régionaux jeunesse, organisation d'actions jeunesse régionales.
- Veiller et encourager la mise en œuvre du Projet Jeunesse sur l'ensemble du territoire.  
*Exemples :* Promouvoir la nomination de RDJ. Soutenir leurs actions et répondre à leurs demandes. Organiser des réunions d'information dans les territoires moins impliqués.
- Animer et coordonner le réseau jeunesse régional.  
*Exemple :* Mutualiser les moyens et expériences des RDJ et/ou des RLJ grâce à l'organisation de rencontres et favoriser la communication entre responsables jeunesse. Développer des partenariats et actions communes avec d'autres CoRJ.
- Participer à la mise en œuvre des actions jeunesse nationales en lien avec le Service Jeunesse  
*Exemples :* mobilisation de jeunes pour un événement national : appel à projet, action collective, formations jeunesse. Participer à la conception et l'organisation d'un événement jeunesse national.
- Relayer l'information du Service Jeunesse auprès des RDJ ou/et des jeunes ou/et des élus concernés.  
*Exemples :* les Informations, outils et opportunités jeunesse mais aussi la législation et les règles de bonnes pratiques de la Croix-Rouge Jeunesse en vigueur
- Gérer un budget en accord avec le conseil de Délégation Régionale
- Participer aux réunions du conseil de Délégation Régionale en tant que voix consultative.

#### Développer les liens avec les élus régionaux, départementaux, les responsables d'activité CRF et acteurs externes.

- Impliquer et mobiliser les élus, responsables d'activités et personnes ressources du réseau pour la mise en œuvre et l'amplification du Projet Jeunesse et instaurer une collaboration avec eux.  
*Exemples :* communiquer auprès des élus nationaux, régionaux ou personnes ressources d'autres régions pour permettre la réalisation d'une initiative jeunesse régionale ou nationale.
- Développer des partenariats avec des associations de Jeunesse ou avec l'Education nationale sur le territoire. *Exemples :* Organisation d'un événement ou action jeunesse en partenariat avec d'autres associations de jeunesse.
- Participer aux événements Jeunesse nationaux et internationaux de la Croix-Rouge française.

#### L'Equipe Régionale Jeunesse :

- Un Coordinateur Régional Jeunesse et des adjoints
- Un binôme ou trinôme de Coordinateurs Régionaux Jeunesse

croix-rouge française



p. 2/6

### 3. Compétences et qualités recherchées :

- Capacité à créer une dynamique de groupe et à travailler en équipe
- Capacité d'organisation
- Intérêt pour l'autre et connaissance des politiques Jeunesse
- Aisance dans l'animation d'équipe.

### 4. Disponibilité

- Agit dans la région ou occasionnellement au siège.
- Réunions régulières avec l'équipe des Responsables Départementaux Jeunesse et/ou Responsables Locaux Jeunesse.

### 5. Nomination

Le CoRJ est nommé par le Président Régional, sur avis conforme de la Responsable du Service Jeunesse - Direction du Bénévolet et de la Jeunesse (nomination via une lettre de nomination - voir modèle ci-joint - et la Base Contact).

Un extrait de casier judiciaire est demandé pour que la nomination du responsable soit effective. Le formulaire de demande est disponible à l'adresse suivante : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjnfb3/ejpe20>.

### 6. Pré requis

- Valeurs Institutionnelles (4 modules : ISE, SSP, VI, IPS)
- Formation des Responsables Jeunesse.

### 7. Formations complémentaires

- Participation aux événements nationaux Jeunesse (Journées Jeunesse, Formations expérimentales, Formation du mouvement).
- BAFA (ou diplôme équivalent)

### 8. Mission déléguée par le Président de la délégation régionale au CoRJ

Il appartient au Coordinateur Régional Jeunesse de s'assurer de la mise en œuvre des directives adoptées par le conseil de la délégation régionale.

Rappel : Un bénévole peut être rattaché à plusieurs domaines d'action au sein d'une même délégation.

Ce document est également disponible sur l'intranet Croix-Rouge française <http://intra.croix-rouge.asso.fr>

VALORISER

Vidéo : Valorisation par la convivialité

Vidéo : Valorisation par la mise en avant

PROFESSIONNALISER



# PROFESSIONNALISER

- CADRER
  - SPECIALISER
  - FORMER
  - ACCOMPAGNER
-

# CADRER L'ACTION

## **GUIDE PRATIQUE** ACTION SOCIALE

Décembre 2009 ■ N°7 ■ Emetteur : DAS ■ <http://intra.croix-rouge.asso.fr>

### METTRE EN PLACE UNE HALTE RÉPIT / DÉTENTE ALZHEIMER

croix-rouge française 

METTRE EN PLACE UNE HALTE RÉPIT / DÉTENTE ALZHEIMER

décembre 2009 ■ p.8

#### → Vérifier les opportunités du projet

Cette étude de faisabilité est une étape préliminaire indispensable à l'élaboration du projet au niveau local. Ce travail de repérage a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Existe-il des besoins sur le territoire ?
- Quels sont les acteurs concernés ?
- Quels sont leurs rôles et leurs actions ?
- Quels sont les moyens humains et matériels disponibles ?

**Très important :** Le projet doit être formellement décidé par le conseil de délégation en relation avec le plan d'action départemental. En effet, le conseil est l'autorité pour décider de la mise en place de l'activité au niveau de la délégation locale. Il est donc indispensable de l'informer de votre projet dès le début de son montage. Cette étape vous permettra également de faire connaître le projet auprès des acteurs de la gérontologie qui orienteront les patients vers cette structure, et de positionner la Croix-Rouge française comme un acteur potentiel d'aide aux familles.

→ Fiche Méthodes 1 : état des lieux du territoire et opportunités

#### → Définir et rédiger le projet

Il s'agit d'une étape indispensable qui permet de formuler le projet et d'accorder les différents acteurs de l'équipe sur une même ligne directrice.

Cela permet également de communiquer avec d'autres acteurs sur le projet de halte répit / détente, d'ancrer et faire connaître le projet localement, de rechercher des financements et de constituer un outil d'échanges qui crédibilise le projet vis-à-vis des pouvoirs publics notamment.

→ Fiche Méthodes 2 : rédaction du projet halte répit / détente Alzheimer

#### → Trouver et aménager un local

Le local de la halte répit / détente est un espace adapté à l'activité. Il est convivial, chaleureux et suffisamment spacieux pour permettre l'accueil de plusieurs malades et du nombre équivalent de bénévoles.

Il doit être aménagé en tenant compte des conditions de sécurité et d'hygiène indispensables à l'accueil de personnes âgées, et être adapté aux personnes à mobilité réduite.

L'aménagement doit pouvoir être modulable en fonction des envies et des besoins des personnes accueillies.

→ Fiche Méthodes 3 : rechercher et aménager un local

#### → Prévoir le budget

La prévision du budget permet de clarifier les besoins nécessaires à la mise en place et au fonctionnement d'une halte répit / détente.

→ Les charges

■ **charges d'investissement :** équipement de la salle, achat de locaux le cas échéant, voiture pour le transport des bénéficiaires, formation initiale des bénévoles, etc. Si le montant des investissements à réaliser dépasse le seuil fixé par les instances nationales, il est impératif de respecter la procédure d'autorisation d'investissement de la Croix-Rouge française.

■ **charges de fonctionnement annuel :** loyer, électricité, eau, achat de denrées alimentaires et de matériel d'animation, prestations diverses (formation continue et suivi des bénévoles par exemple), etc.

# **SE FORMER POUR EVOLUER**

**■ catalogue des formations  
à destination des bénévoles  
de la Croix-Rouge française**

**1<sup>er</sup> semestre 2013**

EVALUER

Vidéo : Evaluer individuellement

# EVALUER EN MASSE



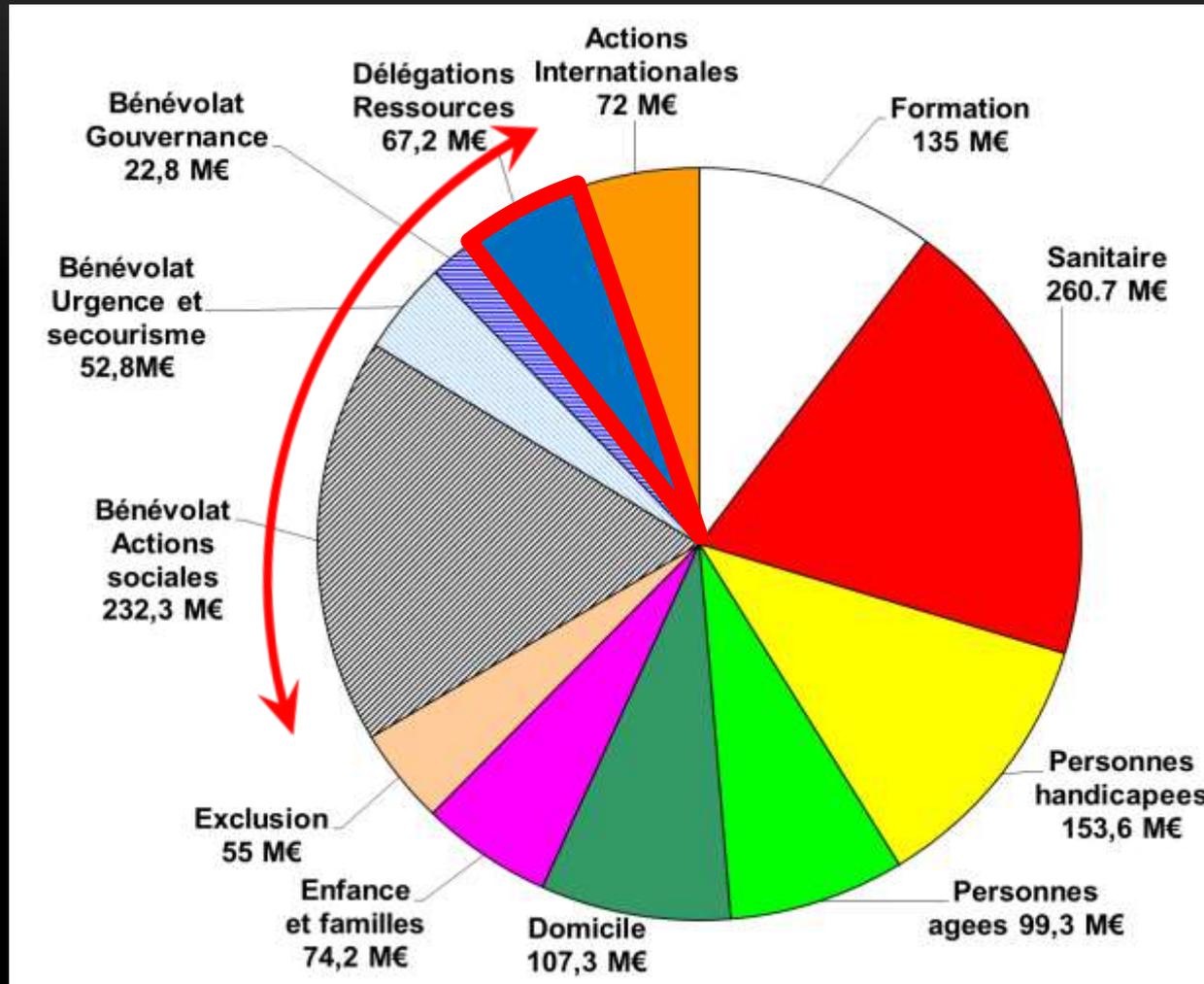
**ENQUETE AUPRES DES BENEVOLES  
DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

**Mai 2009**

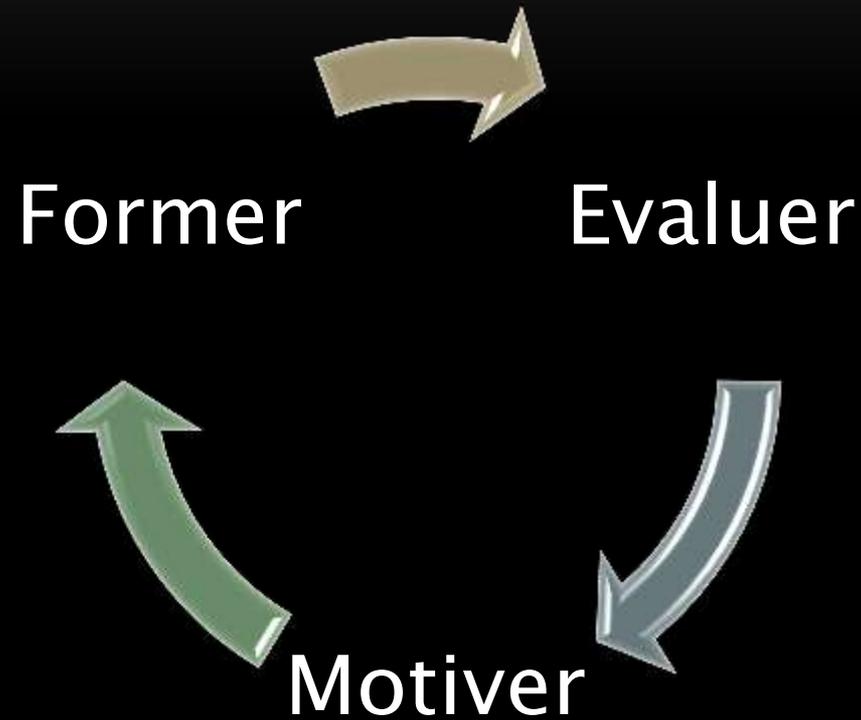
RECONNAITRE

Vidéo : Reconnaître

# RECONNAÎTRE LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU BÉNÉVOLAT



# LE CERCLE VERTUEUX DE LA QUALITÉ



Vidéo : Celui qui veut construire une tour...